

Octobre 2020

Un mot de la directrice générale

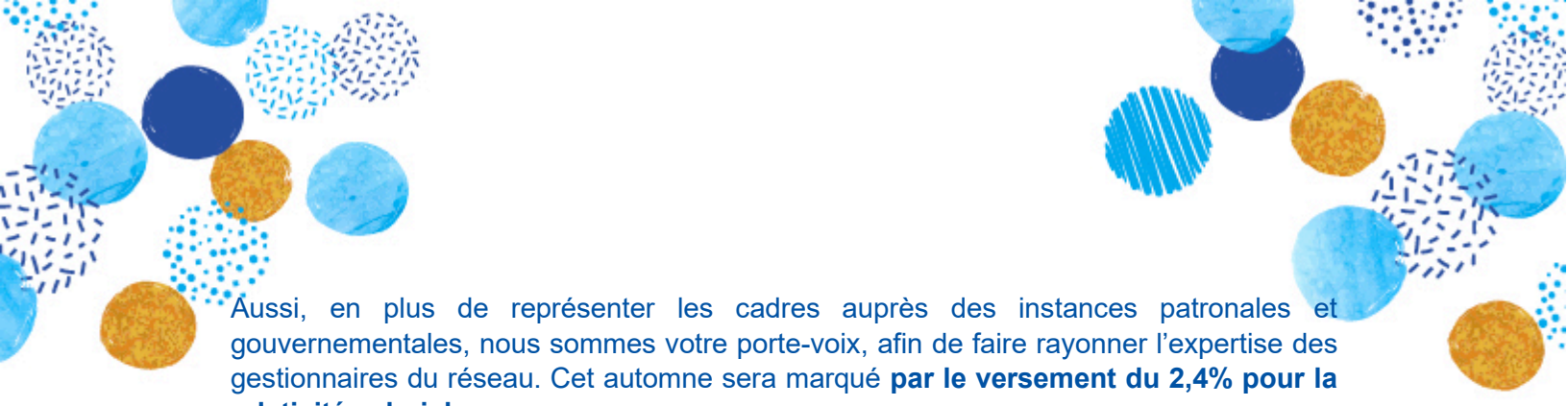


Bonjour chers membres,

Quel automne!

Depuis mon arrivée en poste, je suis surprise devant le nombre de dossiers litigieux. Certaines de vos collègues sont parfois surprises des événements qui leur arrivent sans « crier gare » ou d'être victime d'une situation qui vient fragiliser leur lien d'emploi. Nous voulons travailler en amont avec vous pour prévenir des situations fâcheuses et trop souvent irréversibles en vous offrant des formations solides en gouvernance, en coaching de gestion ainsi que des outils de travail pour vous appuyer dans vos fonctions. Le but de court texte n'est pas de faire peur, mais bien de vous sensibiliser à la situation et de vous redire **qu'il faut conserver votre précieuse protection juridique**. Heureusement pour vous, vous pourrez dorénavant compter sur une avocate spécialisée en droit du travail. Bienvenue à Me Marie-Claude Barrette dans l'équipe de l'ACCPE.

En cette période de renouvellement, nous vous remercions de votre confiance envers votre association. Nous sommes fiers de vous annoncer que nous avons clôturé l'année 2019-2020 avec près de **750 membres**, un niveau jamais atteint! Nous avons besoin de la solidarité des cadres pour nous unir au sein d'une seule et grande association reconnue. Nous gardons le CAP vers les 1000 membres souhaités dans notre planification stratégique. **Nous comptons sur votre collaboration pour recruter de nouveaux membres**. Tous les cadres du réseau doivent être membres de leur association professionnelle. Votre adhésion annuelle est un geste important pour le développement de la profession et pour donner du poids à nos représentations.



Aussi, en plus de représenter les cadres auprès des instances patronales et gouvernementales, nous sommes votre porte-voix, afin de faire rayonner l'expertise des gestionnaires du réseau. Cet automne sera marqué **par le versement du 2,4% pour la relativité salariale.**

Nous avons pris connaissance en même temps que vous des **nouvelles consignes applicables** lors d'une promotion à un premier emploi d'encadrement ou lors d'une promotion à un emploi d'encadrement de niveau supérieur. Nous n'avons pas pu analyser ces consignes avant que le ministère de la Famille ne les envoie. Les représentants de l'ACCPE qui ont siégé aux tables de négociation avec le Ministère au printemps dernier se réuniront cette semaine et nous vous revenons avec plus de détails.

Nous travaillons très fort à finaliser le nouveau **programme de formation** en gardant à l'esprit que la reconnaissance et le développement de la profession de cadres du réseau sont des priorités ! Les sujets abordés seront des valeurs ajoutées à votre boîte à outils de gestionnaire. Notre édition 2020-2021 sera **100% virtuelle** et accessible aux membres, et ce, où que vous soyez au Québec. Nous nous sommes alignés sur vos réels besoins pour faire face aux différents enjeux avec des formateurs reconnus.

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 27 novembre prochain. J'espère vous y voir en grand nombre pour prendre connaissance du bilan de la dernière année ainsi que du plan d'action 2020-2021. Selon les recommandations de la santé publique, nous évaluerons où nous en sommes et dans l'impossibilité de se voir en « vrai », on vous proposera de tenir notre AGA en mode virtuel. À suivre en novembre!

Pour conclure sur une note plus personnelle, en ce bel automne, je vous invite à vous reconnecter sur vous-même. Toute la journée, vous donnez beaucoup, mais SVP, je vous implore de prendre soin de vous. Par exemple, sortir marcher, écouter de la musique (et même danser!), porter attention aux éléments et au son de la nature, méditer, lire (je viens de terminer le roman de Frédéric Lenoir - *La consolation de l'ange...* c'est excellent!), bref de vous accorder des moments doux et surtout de ne pas se concentrer sur ce qui va mal...

CORDIALES SALUTATIONS !

Élyse Lebeau

Directrice générale de l'Association des cadres des CPE